

A stylized map of the African continent is formed by a grid of dots. Most dots are light gray, but several are colored red, specifically in the Sahel region and parts of West and Central Africa.

Coopération ou concurrence ?

La sécurité en Afrique de l'Ouest entre CEDEAO et G5

JAN GREBE

Décembre 2018

- Bien des espoirs ont été placés dans l'organisation régionale G5 Sahel, créée en février 2014, et dans ses cinq Etats membres (Mauritanie, Mali, Niger, Burkina Faso et Tchad), au regard de la stabilisation qu'ils peuvent apporter dans la région du Sahel. En effet, l'opinion publique (européenne) suit de près, et de plus en plus attentivement depuis quelques années, l'évolution de cette région fortement éprouvée par de nombreux conflits et qui représente également une voie de migration majeure vers l'Europe. Actuellement, la prudence s'impose toutefois par rapport à la création de nouvelles structures et coalitions parce que la coopération avec les structures de sécurité établies, comme la CEDEAO et l'UA, et l'intégration en leur sein restent floues.
- Il a fallu attendre juillet 2018 pour que la CEDEAO et le G5 Sahel signent une déclaration d'intention fixant les modalités de leur accord de coopération dans différents domaines. Les deux parties signataires ont souligné vouloir éviter les doublons et profiter des effets de synergie entre leurs deux organisations. Il ne reste plus qu'à attendre de voir comment cet accord sera mis en œuvre. A cela s'ajoute le fait que la CEDEAO et l'Algérie éprouvent des réserves à l'égard du G5 Sahel, qui, à ce jour, n'ont pu être que partiellement dissipées en tout état de cause.
- Pour stabiliser la région du Sahel, il faut une stratégie globale qui ne mise pas uniquement sur des éléments militaires, comme semble actuellement le favoriser le G5 Sahel. Il est important d'arriver à articuler le G5 Sahel dans l'APSA, et par là-même indirectement aussi dans la CEDEAO, pour avoir une approche multidimensionnelle dans la stabilisation du Sahel. En conséquence et sur la base de la déclaration d'intention signée par les deux organisations, l'UE devrait, dans sa politique, davantage soutenir l'utilisation systématique des effets de synergie existants, œuvrer à une meilleure coordination politique et permettre à la CEDEAO de jouer un rôle plus important dans la stabilisation de la région du Sahel grâce à ses instruments civils.

Des attentes élevées à l'égard du G5 Sahel

Bien des espoirs ont été placés dans l'organisation régionale G5 Sahel, créée en février 2014, et dans ses cinq Etats membres (Mauritanie, Mali, Niger, Burkina Faso et Tchad), au regard de la stabilisation qu'ils peuvent apporter dans la région du Sahel. En effet, l'opinion publique (européenne) suit de près, et de plus en plus attentivement depuis quelques années, l'évolution de cette région fortement éprouvée par de nombreux conflits et qui représente également une voie de migration majeure vers l'Europe.

Dans la région du Sahel, la paix et la sécurité sont volatiles ; elles sont régies par une multitude de facteurs qui interviennent à plusieurs niveaux : du niveau local jusqu'au niveau régional. Or, les Etats concernés rencontrent des difficultés à répondre de manière adéquate à la superposition des nombreux conflits et à remédier à leurs causes. Ils sont notamment confrontés à la faiblesse et la corruptibilité des structures étatiques qui souffrent, pour certaines, d'un déficit de légitimité, à l'absence de services et de biens publics dans de grandes parties de leurs pays respectifs – en termes d'approvisionnement en électricité ou en eau, d'éducation et de santé, ou encore de sécurité publique –, à un terrorisme rampant ainsi qu'à un renforcement de la criminalité organisée avec d'importantes voies de transit du trafic de drogue international.

La situation sécuritaire en Afrique de l'Ouest s'est encore aggravée avec le conflit complexe qui sévit au Mali depuis 2012. Il s'est constitué de nouveaux groupes et réseaux, qui contrôlent entre-temps des régions entières. S'y ajoutent des changements climatiques massifs, avec la progression de la désertification dans le nord et le recul des terres cultivables, tout comme une forte croissance démographique.

Des coalitions ad hoc : une nouvelle tendance sur le continent africain

Dans ce contexte et face au durcissement de la situation dans la région du Sahel, cinq Etats ouest-africains francophones ont décidé de se regrouper et de créer le G5 Sahel, afin de renforcer la coopération dans le domaine de la sécurité et du développement. Cette coalition est

aussi l'expression d'une évolution depuis plusieurs années, au terme de laquelle les Etats africains recherchent de plus en plus « des solutions africaines aux problèmes africains » et entreprennent des changements structurels à cet effet. Le G5 Sahel et la Force conjointe transfrontalière du G5 Sahel (FC-G5S), créée en 2017, illustrent également une tendance récente qui consiste à créer de nouvelles structures et des « coalitions ad hoc » pour relever les défis actuels (en matière de sécurité), dotées de moyens militaires leur permettant d'être plus réactives et d'opérer en marge des structures existantes, souvent trop lentes. En témoignent la lutte contre l'Armée de résistance du Seigneur (LRA) en Ouganda, ou la lutte contre Boko Haram dans la région du lac Tchad, menée par la Force multinationale mixte (FMM) sous la houlette du Nigeria.

Pour l'essentiel, ces initiatives sécuritaires encore relativement récentes sont le fait d'Etats qui se regroupent afin d'apporter une réponse souvent militaire à une menace de sécurité concrète, et qui opèrent essentiellement sur leur propre territoire national. Ces initiatives ne sont pas en concurrence avec les opérations traditionnelles et multidimensionnelles de maintien de la paix. Au départ en particulier, elles ne constituent que des formes de collaboration peu structurées, qui se caractérisent plutôt par la coopération militaire de part et d'autre des frontières. Il est rare que cet accord soit suivi d'un cadre institutionnel stable, même si la FMM, par exemple, opère sous la supervision de la Commission du bassin du lac Tchad. L'objectif stratégique affiché par ces alliances est souvent strictement militaire, voire totalement démuné de concept.

Les coalitions ad hoc sont ainsi l'expression de la confiance manifestement défaillante des chefs d'Etat et de gouvernement africains, et de certains partenaires européens également, dans la compétence en matière de résolution des problèmes que peuvent avoir des structures de sécurité établies telles que la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ou l'Architecture africaine de paix et de sécurité (APSA) de l'Union africaine (UA), qui n'arrivent pas à être suffisamment réactives et à apporter une réponse adéquate aux menaces pesant sur la sécurité.

En dépit des réalisations de l'UA et de ses organisations régionales dans le domaine de la paix et de la sécurité, cette perte de confiance est en partie compréhensible si

l'on considère, par exemple, qu'à ce jour la disponibilité opérationnelle de la force d'intervention africaine n'est toujours pas établie. Lors de son sommet extraordinaire en novembre 2018, l'UA a tenté d'insuffler une nouvelle impulsion au débat sur la nécessité de réforme, initié sous la présidence du Président rwandais Paul Kagame. Les échanges au sein de l'UA devraient, par conséquent, également aller au-delà des traditionnelles missions de maintien de la paix, et explorer les possibilités d'une meilleure intégration des nouvelles initiatives de sécurité au sein de l'APSA.

L'interaction entre les nouvelles et les anciennes structures reste floue

Actuellement, la prudence s'impose toutefois par rapport à la création de nouvelles structures et coalitions parce que la coopération avec les structures de sécurité établies, comme la CEDEAO et l'UA, et l'intégration en leur sein restent floues. Ainsi la France, force motrice de la constitution du G5 Sahel et de la FC-G5S, a-t-elle mobilisé, via l'UE, des fonds considérables pour financer l'organisation. Au final, le G5 Sahel n'est pas financé par les structures de l'UA, mais directement par les partenaires bilatéraux, ce qui ne facilite pas son intégration dans les structures régionales. A cela s'ajoute le fait que la CEDEAO et l'Algérie éprouvent des réserves à l'égard du G5 Sahel, qui, à ce jour, n'ont pu être que partiellement dissipées en tout état de cause. En fin de compte, il résulte du chevauchement de la participation de différents Etats aux mécanismes de sécurité et aux organisations en Afrique de l'Ouest tout un ensemble de défis qu'il convient d'examiner ci-après.

La CEDEAO en tant qu'acteur régional de la sécurité

La CEDEAO a été créée en 1975 sous l'impulsion du Nigeria et du Togo, dans l'objectif de renforcer la coopération économique en Afrique de l'Ouest. Elle compte 15 Etats membres dans la région. C'est au plus tard dans les années 1990, lorsque des conflits ont ébranlé le Liberia et la Sierra Leone, que la CEDEAO s'est transformée en acteur régional de la sécurité. Sous l'égide de l'APSA de l'UA, la CEDEAO est devenue l'une des plus importantes organisations régionales sur le continent, et a permis de réaliser de nombreux progrès. Elle dispose

non seulement de sa propre force d'intervention, mais également d'instruments de d'alerte précoce des crises et d'observation électorale. Récemment, la CEDEAO a réussi à imposer le résultat d'élections démocratiques en Gambie et a, certes sous menace de recourir à la force militaire, mais finalement de manière pacifique, obligé Yahya Jammeh, Président alors en poste, à battre en retraite.

Le rôle difficile de la CEDEAO au Mali

Par contre, jusqu'à ce jour la CEDEAO joue un rôle très contradictoire dans la résolution du conflit au Mali. Elle a ainsi suspendu l'adhésion du Mali après la chute du Président malien Amadou Toumani Touré en mars 2012, et placé sa force d'intervention en état d'alerte. Dans le même temps, sous l'impulsion du Président burkinabé de l'époque, Blaise Compaoré, elle a lancé une offensive diplomatique afin de trouver une solution pacifique au conflit, mais en vain.

La CEDEAO a négocié l'envoi de la force d'intervention avec l'UA, les Nations Unies (ONU) ainsi que des bailleurs de fonds bilatéraux tels que les Etats-Unis, la France ou l'UE. Si le Conseil de sécurité de l'ONU a donné son feu vert fin 2012 avec la Résolution 2058, la planification n'était néanmoins pas encore assez avancée. Des problèmes logistiques et des goulets d'étranglement matériels ont empêché le détachement rapide des forces, également du fait que la CEDEAO a eu du mal à mobiliser les 3300 soldats et soldates initialement prévus. La mission a finalement échoué faute de moyens financiers suffisants de la part de la CEDEAO et d'autres Etats africains. En outre, les responsables de la planification militaire au sein de la CEDEAO n'avaient pas compté avec la progression des rebelles et des groupes jihadistes dans le centre du Mali, qui a entravé la réactivité des troupes.

Ce n'est que lorsque la mission a été transformée en mission de l'ONU lors de l'été 2013 – date à laquelle l'intervention de la France avec l'opération « Serval » avait permis de relativement stabiliser le pays –, que la question du financement au moins a pu être résolue. Avec le soutien de l'Occident, près de 5000 soldats et soldates ont pu être déplacés au Mali au cours du premier semestre 2013. Toutefois, au plus tard avec l'intervention de la France, la CEDEAO a perdu de son importance en

tant qu'acteur de la paix dans la question du conflit au Mali. Pourtant, la CEDEAO avait confirmé son importance régionale dès le début du conflit, en intervenant rapidement sur le plan diplomatique. Mais elle n'a guère réussi à intégrer d'autres acteurs essentiels en dehors des structures établies, comme l'Algérie, qui ne sont pas membres de la CEDEAO.

En outre, la marge de manœuvre a également été limitée par les conflits internes non résolus entre Etats membres au sein de la CEDEAO, notamment entre pays francophones et pays anglophones. Tandis que la CEDEAO demande plus d'autonomie dans la résolution du conflit, des Etats comme le Nigeria cherchent plutôt à régler le problème par eux-mêmes, en s'associant à d'autres pays. De plus, le Nigeria insiste sur les défis de politique intérieure, tels que la lutte contre Boko Haram (en dehors du cadre de la CEDEAO). De ce fait, la CEDEAO n'a guère pu parler d'une seule voix et adopter de position claire, ni pleinement exploiter son poids diplomatique.

Le G5 Sahel en réponse aux déficits de la CEDEAO

Il faut donc voir la constitution du G5 Sahel en février 2014 également en réponse aux déficits militaire et diplomatique de la CEDEAO. La CEDEAO n'a pas réussi à stabiliser la région du Sahel, et n'a pas trouvé non plus de réponse politique et militaire suffisante et efficace à la menace de guerre au Mali. Après la création du G5 Sahel, la coopération avec la CEDEAO est longtemps restée totalement floue. Il a fallu attendre juillet 2018 pour que la CEDEAO et le G5 Sahel signent une déclaration d'intention fixant les modalités de leur accord de coopération dans différents domaines. Les deux parties signataires ont souligné vouloir éviter les doublons et profiter des effets de synergie entre leurs deux organisations. Il ne reste plus qu'à attendre de voir comment cet accord sera mis en œuvre.

Le G5 Sahel : un nouvel acteur de la sécurité dans la région

Le G5 Sahel doit coordonner les activités de sécurité et de développement de ses Etats membres. Son mandat est vaste et comprend également, en plus de la lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée, le ré-

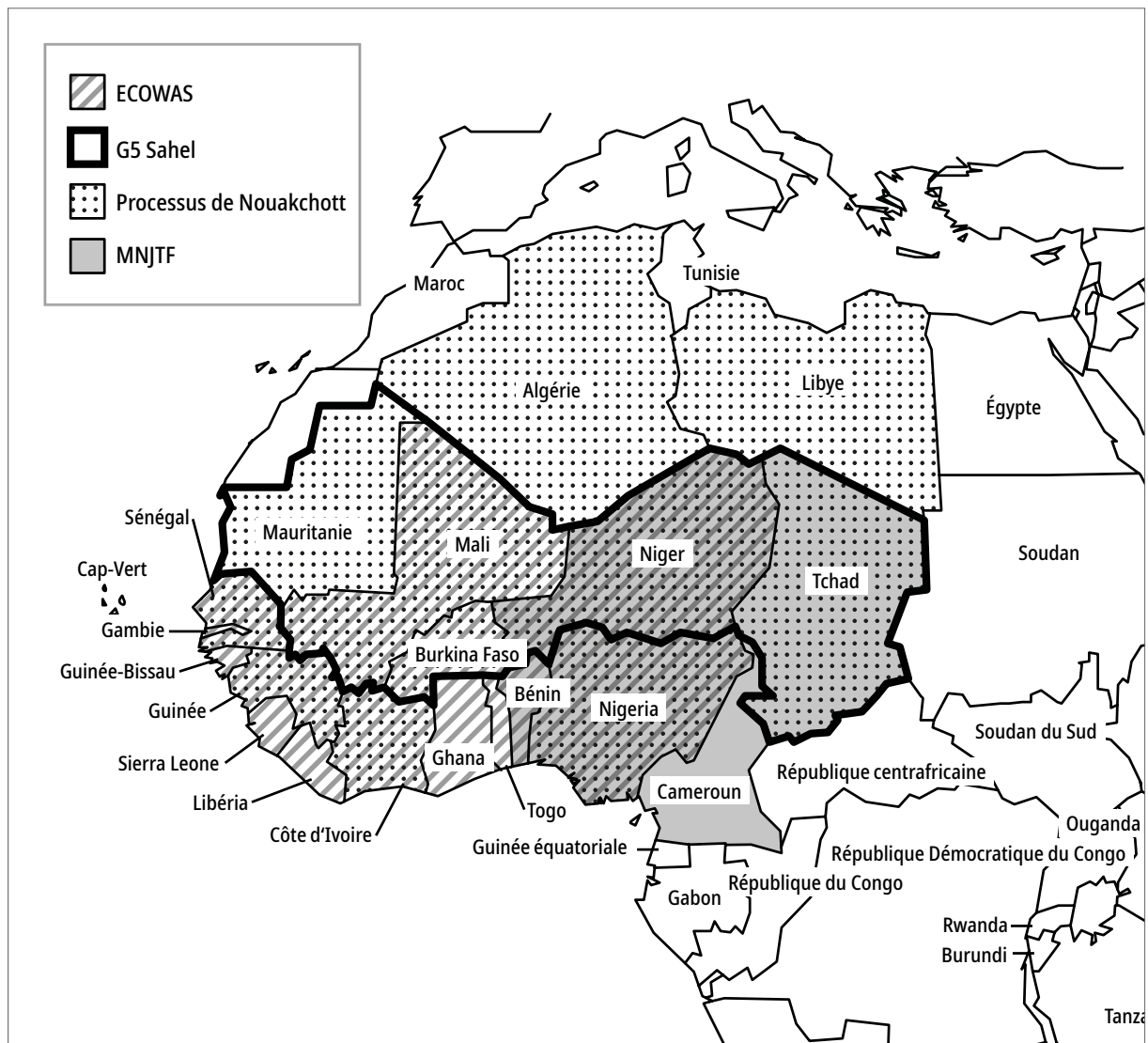
tablissement de l'autorité de l'Etat ainsi que le retour des réfugiés. La France est l'une des forces motrices à l'origine de la création du G5 Sahel. Ce qui soulève la question de l'appropriation (*ownership*) du G5 Sahel au regard de sa forte dépendance par rapport au soutien financier et logistique de Paris.

La force d'intervention, pierre angulaire du G5 Sahel

La pierre angulaire du G5 Sahel est la mise en place d'une force d'intervention pouvant mobiliser jusqu'à 5000 personnes. Cette force a pu enregistrer de premières avancées modestes début 2017. La Communauté internationale a accéléré le processus avec la promesse d'engagements financiers conséquents. Par ailleurs, de premières opérations ont pu être réalisées en coopération avec la force antiterroriste française de l'opération « Barkhane ». Néanmoins, les Etats du G5 Sahel ne disposent quasiment d'aucunes forces armées réellement opérationnelles : seul le Tchad compte une armée bien formée. Cependant, le Tchad détache en même temps également des troupes auprès de la mission de maintien de la paix des Nations Unies au Mali (MINUSMA) et de la FMM, au risque de faire peser une charge trop importante sur le pays. Toutefois, la participation aux opérations des Nations Unies est intéressante sur le plan financier, et permet au pays d'engranger des moyens considérables pour son propre budget de défense. A l'inverse, le Mali réforme ses forces armées, et met maintenant progressivement en place sa propre armée, avec le soutien de la Communauté internationale. Au Burkina Faso aussi, l'armée est aujourd'hui affaiblie après la chute de l'ancien Président, Blaise Compaoré.

Contrairement à d'autres missions dans la région, il manque au G5 Sahel une nation forte comme chef de file, à l'instar du Nigeria au sein de la FMM, qui dispose de moyens financiers et d'un pouvoir politique. L'Algérie s'est placée sur les rangs en tant que partenaire de coopération et membre potentiel du G5 Sahel ; toutefois, au regard notamment des nombreux défis que ce pays doit déjà relever sur le plan de sa politique intérieure et de la concurrence existant au niveau du pouvoir politique dans la région, il est permis de douter qu'elle parvienne à prendre le rôle d'un leader plébiscité et reconnu par les Etats du G5. Ceux-ci sont encore très réticents à son égard.

Figure 1: Interférence des structures de sécurité en Afrique de l'Ouest



Le G5 Sahel jouit certes d'un soutien politique via l'UA et les Nations Unies, les deux organisations ayant mandaté l'intervention des forces du G5 Sahel, mais ce soutien s'arrête là et ne s'étend pas à la logistique par exemple. Le G5 Sahel est uniquement financé par des subventions bilatérales, et ne reçoit aucune aide financière de l'UA. La question demeure de savoir, au-delà de la déclaration d'intention signée en juillet 2018, quel soutien politique la CEDEAO apportera au G5 Sahel. Des réserves considérables persistent au sein de la CEDEAO à l'égard de la nouvelle organisation, faute d'avoir été associée au processus de création. Ainsi, le succès de la FMM s'explique-t-il aussi par l'appui politique reçu de l'UA et par le fait que les subventions de l'UE passent par l'UA.

L'approche militaire en ligne de mire

Les bailleurs de fonds occidentaux encadrent l'approche militaire du G5 Sahel avec l'Alliance Sahel, créée par la France, l'Allemagne et l'UE en 2017, sur fond d'une étroite corrélation entre la sécurité, la stabilité et le développement. L'Alliance intervient de manière ciblée dans cinq domaines fondamentaux : l'emploi des jeunes, le développement rural, le climat et l'énergie, la gouvernance ainsi que les services de base et la décentralisation.

Les plus gros défis se situent dans les régions frontalières. On sent dans ces régions un profond rejet de l'Etat dans

lequel elles se situent. A cela vient s'ajouter l'absence de professionnalisme des forces armées lors de leurs interventions, avec des violations des droits humains à l'égard de la population civile, ce qui nourrit la critique envers l'Etat. Selon les Nations Unies, des membres des forces maliennes intervenant dans le cadre du G5 Sahel auraient, en mai 2018, abattu de manière arbitraire douze personnes civiles sur une place de marché, dans un acte de vengeance. Cela témoigne de la nécessité d'une mise en œuvre rapide du Cadre de conformité des droits humains (*Human Rights Compliance Framework*) au sein du G5 Sahel, qui doit garantir une meilleure mise en œuvre et une meilleure surveillance des droits humains au sein des troupes du G5 Sahel.

La confiance de la population, notamment dans la capacité de l'Etat à satisfaire aux besoins fondamentaux est indépassable pour combler à long terme la fracture entre ces régions et l'Etat. L'Alliance Sahel peut faire beaucoup à cet égard. Ce ne sont pas des opérations uniquement armées dans la lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée qui stabiliseront la région ; il faut plutôt mettre en place un plan de développement qui mise sur le développement de l'agriculture, la création d'emplois pour les nombreux jeunes et des services publics comme l'approvisionnement en eau et l'accès à l'électricité ainsi qu'aux soins médicaux.

Objectif raté

Dans l'ensemble, le bilan est plutôt décevant : le programme de développement du G5 Sahel patine et près d'un an après son lancement, la FC-G5S n'est guère opérationnelle malgré quelques progrès et interventions. En fait, elle dépend encore beaucoup du soutien de l'opération française « Barkhane » et d'autres acteurs militaires. Aucune fin à cette dépendance ne semble se profiler pour l'instant. Dans le domaine du développement aussi, peu de progrès ont été réalisés jusqu'à présent ; en conséquence, la stabilité dans les régions frontalières ne s'est donc pas améliorée non plus.

Une multiplicité d'acteurs, mais sans approche commune

Une stabilisation pérenne et durable de la région du Sahel nécessite la prise en compte des aspects suivants :

1. Pour stabiliser la région du Sahel, il faut une stratégie globale qui ne mise pas uniquement sur des éléments militaires, comme semble actuellement le favoriser le G5 Sahel. Il faudrait soutenir l'UA dans sa demande de mise en œuvre d'une telle approche globale, qui prévoit aussi bien des instruments politiques et civils que d'associer un plus grand nombre d'Etats, sur la base du Processus de Nouakchott.¹ Des approches purement militaires en réponse à des défis souvent politiques n'apporteront aucune solution à des causes de conflits bien plus profondes. Il est important d'arriver à articuler le G5 Sahel dans l'APSA, et par là-même indirectement aussi dans la CEDEAO, pour avoir une approche multidimensionnelle dans la stabilisation du Sahel.
2. Pour certains pays, les chevauchements de leur adhésion à plusieurs organisations régionales et structures de sécurité en Afrique de l'Ouest pourraient s'avérer source de problèmes à moyen ou long terme. Les ressources limitées et les intérêts divergents en même temps au sein des Etats entraîneront un conflit de répartition, et selon l'importance politique que cela aura pour l'Etat concerné, l'accent sera mis plutôt du côté de la CEDEAO ou de celui du G5 Sahel.² Dans le même temps, des acteurs majeurs comme l'Algérie ne sont membres ni de la CEDEAO, ni du G5 Sahel. En conséquence et sur la base de la déclaration d'intention signée par les deux organisations, l'UE devrait, dans sa politique, davantage soutenir l'utilisation systématique des effets de synergie existants, œuvrer à une meilleure coordination politique et permettre à la CEDEAO de jouer un rôle plus important dans la stabilisation de la région du Sahel grâce à ses instruments civils.

Même si la CEDEAO n'a pas pu intervenir avec succès dans le conflit en raison de différentes contraintes, elle reste une organisation régionale pertinente et qui fonctionne très bien si on la compare à d'autres organisations sur le continent africain ; il est important de la soutenir pour instaurer la stabilité et faire accepter des solutions au niveau régional. Ni le G5

1. Le Processus de Nouakchott, conduit par l'Algérie mais sous l'égide de l'UA, vise à améliorer la coopération dans le domaine de la sécurité entre onze Etats en Afrique de l'Ouest.

2. En outre, il existe encore la FMM et le CEMOC par exemple. A l'heure actuelle, le Bénin, le Togo et le Burkina Faso semblent réfléchir à la création d'une nouvelle organisation.

Sahel, ni d'autres coalitions ad hoc ne remplaceront l'APSA ; en revanche, un débat stratégique s'impose pour réfléchir aux moyens permettant de mieux intégrer les différents concepts et au rôle de l'UA. Les questions de la légitimité et de la légalité doivent être au cœur du débat.

3. Les concepts du programme de développement de l'Alliance Sahel doivent être mieux intégrés dans les activités du G5 Sahel. A ce jour, l'Alliance Sahel correspond à un ensemble de projets de développement, qui ne sont pas nécessairement coordonnés avec le programme du G5 Sahel. Il faut plus de concepts de développement dans les régions frontalières dans lesquelles opère la FC-G5S pour stabiliser rapidement ces régions fragiles de manière durable et pérenne. Il y a certes une intégration croissante des régions frontalières fragiles dans les activités des Etats bailleurs de fonds, cependant il n'est pas certain que ces activités soient coordonnées avec le G5 Sahel. Les solutions militaires, qui ont aujourd'hui manifestement la préférence du G5 Sahel, ne contribueront guère à renforcer l'ordre étatique dans ces régions. Il faut plutôt que les gouvernements fassent preuve d'une volonté politique pour créer des offres permettant d'intégrer les communes locales dans le système politique. En même temps, le fait de renforcer l'attention sur le G5 Sahel dans la politique de développement pourrait affaiblir le rôle de la CEDEAO en tant qu'organisation de coopération économique et d'intégration régionale.
4. L'UE et le gouvernement fédéral allemand devraient encourager un apprentissage régional sous la houlette de la CEDEAO. Dans la phase actuelle, la FMM réussit mieux qu'au début de l'opération parce qu'elle intègre les communes locales de manière ciblée, en s'appuyant sur une composante civile, parce qu'elle définit des objectifs stratégiques et tactiques clairs et a amélioré la capacité opérationnelle le long des régions frontalières. A l'inverse, le G5 Sahel ne dispose encore d'aucune stratégie pour mieux intégrer les instruments civils et les communes locales. Pour cela, il faut aussi poursuivre fermement et empêcher les violations des droits humains par les forces de sécurité. Il s'agit d'une condition préalable indispensable à la réussite, à savoir la stabilisation

de la région. La CEDEAO, avec sa composante civile, la Force en attente de la CEDEAO, peut, elle aussi, contribuer à une stabilisation durable au-delà des frontières du Mali. Par ailleurs, le gouvernement fédéral allemand devrait soutenir l'UA dans ses efforts pour mieux ancrer les coalitions ad hoc dans l'APSA. Cela permettrait également de renforcer l'appropriation (*ownership*).

5. Des acteurs multiples jouent un rôle important au Mali et dans la région du Sahel. Quelques observateurs et observatrices parlent déjà à cet égard d'un goulet d'étranglement dans les approches sécuritaires (*security traffic jam*). Il est essentiel de renforcer la mise en réseau de ces acteurs pour trouver une solution pérenne aux conflits complexes qui affectent non seulement le Mali, mais l'ensemble de la région. La CEDEAO ne pourra pas totalement assumer un tel rôle, face aux trop fortes réticences d'Etats comme la Mauritanie, le Tchad et l'Algérie, dont aucun n'a rejoint l'organisation.

Avec son intervention au Mali, la France a réaffirmé son statut dans la région, et a développé sa présence militaire, notamment avec l'opération antiterroriste « Barkhane » depuis août 2014. A long terme, la France sera associée à la destinée de la région, même si une grande partie de la population considère son intervention d'un œil plutôt critique. Le gouvernement français a largement contribué à ce que la force d'intervention conduite par les Africains soit transformée en mission des Nations Unies. Néanmoins, l'Algérie émet de sérieuses réserves à l'égard de la politique française au Sahel.

L'UA jouit d'une grande confiance dans la région et serait donc un acteur plus approprié. Le Processus de Nouakchott, qui a regroupé de nombreux Etats de l'Afrique de l'Ouest sous la houlette de l'UA, pourrait être une plateforme intéressante pour renforcer encore la mise en réseau des différents acteurs dans la région. Mais, l'UA ne peut guère y arriver seule : elle a besoin d'un soutien politique et financier de la part de partenaires internationaux. Et il sera décisif à cet égard de trouver une approche commune pour l'avenir des structures de sécurité en Afrique de l'Ouest.



À propos de l'auteur

Dr. Jan Grebe est politologue et Conseiller en politique de développement à l'Académie fédérale allemande pour la politique de sécurité (*Bundesakademie für Sicherheitspolitik*, BAKS). Outre la politique de développement en Afrique, ses principaux axes de travail portent notamment sur la coopération régionale de sécurité en Afrique de l'Ouest. L'auteur exprime sa propre opinion.

Impression

Friedrich-Ebert-Stiftung | Département Afrique
Hiroshimastr. 17 | 10785 Berlin | Allemagne

Responsable :
Dr. Manfred Öhm, Chef du département Afrique

Tél.: +49-30-269-35-7446 | Fax: +49-30-269-35-9217
<http://www.fes.de/afrika>

Commande de publications :
Caroline.Lemmer@fes.de

L'utilisation commerciale des médias publiés par la Friedrich-Ebert-Stiftung (FES) est interdite sans autorisation écrite de la FES.

Les opinions exprimées dans cette publication ne reflètent pas forcément celles de la Friedrich-Ebert-Stiftung.

Cette publication est imprimée sur du papier issu de l'exploitation forestière durable.



ISBN
978-3-96250-282-9